



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de l'académie  
de Poitiers  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne

Pôle civisme et  
citoyenneté

Affaire suivie par

Laurent Marien, IA-IPR  
Coordonnateur du Pôle  
civisme et citoyenneté  
Courriel

[Laurent.marien@ac-poitiers.fr](mailto:Laurent.marien@ac-poitiers.fr)

Géraldine Héquette,  
Chargée de mission au  
Pôle civisme et  
citoyenneté  
Courriel

[Geraldine.hequette@ac-poitiers.fr](mailto:Geraldine.hequette@ac-poitiers.fr)

Adresse postale  
22 rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex

M. Laurent Marien, IA-IPR,  
Référént Mémoire et Citoyenneté

à

Mesdames et messieurs les professeurs en  
collège, en lycée général, technologique et  
professionnel et en EREA

S/c de mesdames et messieurs les proviseurs,  
mesdames et messieurs les principaux,  
mesdames et messieurs les directeurs

A Poitiers, le 23/06/2017

**Objet :** 6<sup>ème</sup> vague de labellisation par la Mission du Centenaire et appel à projet EUSTORY-France.

Les projets scolaires de l'année 2018 s'appuieront sur un nouveau calendrier commémoratif, articulé autour de **la reprise de la guerre de mouvement et de la Seconde bataille de la Marne, mais aussi des perspectives de sorties de guerre**. Il est à noter que cette dernière question, associée aux perspectives commémoratives du 11 Novembre 2018 apparaîtront centrales dès l'année scolaire prochaine, comme **un thème pédagogique majeur, en lien avec la problématique de mise en mémoire de la Grande Guerre**.

La Mission du Centenaire a souhaité depuis 2012 proposer **une action pédagogique largement pluridisciplinaire**. Si les projets pédagogiques **peuvent être portés par l'ensemble des disciplines scolaires** et en premier chef par le professeur d'Histoire et Géographie, il est souhaitable qu'ils puissent se développer également dans le cadre de dispositifs transversaux : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) au collège et Travaux Pratiques Encadrés en lycée. Ils ont également vocation à intégrer le **parcours citoyen, en croisant un ou plusieurs autres parcours éducatifs**.

**A - UNE SIXIEME VAGUE DE LABELLISATION AUTOUR D'UN NOUVEAU CALENDRIER COMMEMORATIF.**

### 1. Des axes majeurs mais non exclusifs pour 2018

#### 1.1 L'expérience combattante dans la nouvelle guerre de mouvement

Le premier thème possible s'inscrit dans la problématique de l'expérience combattante. A partir du printemps 1918, les Allemands lancent une série d'offensives sur le front occidental : 21 mars, 9 avril, 27 mai et menacent d'enfoncer les armées alliées. Paris est bombardée dès le 22 mars. Fin mai, les troupes allemandes passent la Marne. Le 15 juillet, une ultime offensive allemande échoue entre Reims et Villers-Cotterêts. Cet échec annonce le lent reflux de la fin de l'année et l'armistice du 11 novembre. Les armées en présence dans cette année 1918 n'ont plus rien à voir avec celles de 1914, et la reprise de la guerre de mouvement aboutit à des niveaux de pertes très élevés.

#### 1.2 La guerre internationale des Nations

Avec l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, le champ de bataille du front Ouest s'internationalise un peu plus. Les 14 points du Président Wilson de janvier 1918 mettent en avant le principe des nationalités qui prennent corps en France à travers la constitution, dès 1917, de l'armée polonaise Haler ou des brigades tchécoslovaques. L'étude des divers contingents présents en France peut être un point d'entrée utile à la compréhension de la guerre en 1918.

### 1.3. La société française à l'épreuve de la guerre longue

Le troisième thème qui pourrait être suivi en 2018 s'inscrit dans une lecture plus sociale de la guerre : comment la société française tient, sur le plan moral, politique et économique, alors que les pénuries s'accroissent et que la reprise des offensives allemandes ramène le front à quelques centaines de kilomètres de Paris ? La République trouve notamment dans ses institutions et l'implication de l'Etat des ressources qui maintiennent la cohésion nationale alors que l'horizon de la paix se fait jour à partir de l'été 1918.

### 1.4 Les sorties de guerre

L'année scolaire 2017-2018 pourrait être également mise à profit pour commencer à traiter de la question des sorties de guerre et du retour endeuillé à la paix. Ces deux thèmes marqueront l'année scolaire 2018-2019, scandée par le 11 Novembre et le Traité de Versailles. L'abord de l'une ou l'autre des thématiques possibles à travers la vie, le regard d'un combattant local, est une entrée possible pour les plus jeunes élèves.

Une problématique historique et civique de fond pourrait être alors étudiée autour de la question : après la guerre, quel retour à la paix ? Outre qu'elle permet de souligner la puissance du deuil dans les sociétés touchées par la guerre et la reconstruction (matérielle et morale), elle pose la question du rôle de la commémoration dans l'entretien de la paix, en France, en Europe et dans le monde.

Ainsi, la mise en mémoire de la Première Guerre mondiale prendrait toute sa place dans son apprentissage scolaire, à travers l'étude des représentations sociales de la guerre dès 1918-1919, la vague de construction des monuments aux morts et des cérémonies commémoratives (tombeau du Soldat Inconnu), et jusqu'à nos jours, à travers l'organisation des cérémonies du Centenaire.

Indépendamment de ces propositions, **aucune restriction thématique ou chronologique** ne préside à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire et la Première Guerre mondiale dans son ensemble continue à être commémorée.

## **2. Mode de labellisation des projets dans la perspective de leur inscription au programme officiel du Centenaire**

Sous couvert de votre chef d'établissement, vous adresserez, au plus tard le **mercredi 13 octobre 2017**, au Comité académique du Centenaire une version numérique de votre dossier de demande de labellisation à l'adresse du [Pôle civisme et citoyenneté](#) et une version papier à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'académie de Poitiers**  
**Pôle civisme et citoyenneté**  
**22 rue Guillaume VII le Troubadour**  
**CS 40625**  
**86022 Poitiers cedex**

Les décisions prises par le comité de labellisation de la Mission Centenaire vous seront communiquées dans le courant du mois de décembre 2017.

## **3. Soutien financier de la Mission du Centenaire aux projets labellisés**

Les projets labellisés restent éligibles comme les années précédentes à une aide financière de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Une session du Comité de subvention du Fonds du Centenaire examinera les demandes des projets labellisés se déroulant sur l'année scolaire 2017 - 2018. Elles devront être adressées au Comité académique du Centenaire pour le **9 janvier au plus tard** en version numérique à l'adresse du [Pôle civisme et citoyenneté](#) et en version papier à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'académie de Poitiers**  
**Pôle civisme et citoyenneté**  
**22 rue Guillaume VII le Troubadour**  
**CS 40625**  
**86022 Poitiers cedex**

Les décisions du Comité de subvention de la Mission du Centenaire vous seront communiquées dans le courant du mois de mars 2018.

Un texte de cadrage national portant sur les commémorations du Centenaire sera publié au BOEN à la rentrée scolaire 2017. Il précisera encore davantage les différents projets nationaux mis en œuvre à l'occasion de la prochaine année scolaire.

## **B - UN CONCOURS SCOLAIRE FRANCO-ALLEMAND « EUSTORY 2017-2019 » sur le thème : *La Paix et la (Grande) Guerre.***

La Fédération des Maisons Franco-Allemandes et la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale ont souhaité poursuivre le travail de mémoire et d'histoire franco-allemand entrepris depuis 2014, avec le soutien d'un consortium de partenaires. Ces partenaires institutionnels du concours s'inscrivent dans les initiatives culturelles, pédagogiques et scientifiques franco-allemandes : l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) ; l'Institut *Goethe*, l'Institut Français et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

**Thème du concours :** La fin du cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale apparaît propice à une réflexion pédagogique sur la question de la paix.

Ce concours, ouvert sur deux années, a pour ambition de construire une réflexion commune franco-allemande sur la fin de la Première Guerre mondiale et la construction fragile de la paix, dans une perspective élargie à l'Europe.

**Comment s'inscrire ?** Nous vous demandons de bien vouloir effectuer votre pré-inscription à partir de septembre 2017 à l'adresse [www.eustory.fr](http://www.eustory.fr) et d'en informer le [Pôle civique du rectorat](#)

### **Calendrier prévisionnel du concours :**

Avant les vacances d'été 2017 : premières informations sur les concours d'histoire de 2017/18 et de 2018/19

Début septembre 2017 : lancement officiel du concours auprès des professeurs et de leurs élèves, début des pré-inscriptions

Jusqu'au 10 février 2018 : inscription définitive pour le concours d'histoire de 2017/18

Le 25 mars 2018 : dernier délai pour l'envoi des contributions

A partir d'avril 2018 : travail des jurys et délibération

En juin 2018 : cérémonie de remise des prix

**Le règlement du concours est détaillé dans l'appel à projet de la Mission du Centenaire qui accompagne ce courrier.** L'appel à projets du concours sera versé, dans une version résumée, au texte de présentation des actions éducatives portant sur les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, publié au BOEN à la rentrée prochaine.

Le Pôle civisme et citoyenneté reste à votre écoute sur ces dossiers.



Laurent Marien  
Référent Mémoire et citoyenneté  
Pôle civisme et citoyenneté